



**ACCORD DE RATTACHEMENT AU PERIMETRE D'EQUILIBRE DE LA REGIE
D'ELECTRICITE DE THÔNES**

La Régie d'Electricité de Thônes, établissement public à caractère industriel et commercial dont le siège social est situé rue Jean-Jacques Rousseau 74230 THONES, immatriculée sous le numéro 776 628 976 00016,

en sa qualité de Responsable d'Equilibre,
représentée par André MORAS, dûment habilité à cet effet,

d'une part

et

Nom, prénom, adresse du site,

.....

en leur qualité d'Utilisateur du Réseau Public de Distribution d'électricité et Producteur d'énergie électrique,

représenté par, dûment habilité à cet effet,

d'autre part

conviennent que l'installation de production d'énergie électrique est rattachée au périmètre d'équilibre de la Régie d'Electricité de Thônes à compter du .. / .. / .. .

Fait en 2 exemplaires originaux, à Thônes le .. / .. / .. .

Pour la Régie

Nom, signature et cachet

.....

Pour le producteur

Nom, signature et cachet

.....